

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 15 novembre 2021

#### **OBJET :**

**Rapport annuel 2020 de la Métropole du Grand Nancy  
sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets**

**Rapporteur : M. VOGIN**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2224-5) et au décret d'application N° 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel 2020 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets doit être présenté au Conseil de la Métropole du Grand Nancy et transmis à l'ensemble des Communes membres pour communication aux Conseils municipaux respectifs.

#### **L'année 2020 a été marquée par les événements suivants :**

- l'adaptation du service à la crise sanitaire : les services ont dû s'adapter à un premier confinement en mars entraînant des évolutions de service temporaire ou définitive (réduction de la taille des équipages, réduction de la fréquence des collectes de ordures ménagère résiduelles afin de maintenir la collecte des déchets recyclables)
- la poursuite de la progression des comportements vertueux des Grands Nancéiens en matière de prévention et de recyclage : suite à l'extension de consignes de tri à tous les plastiques au 1er novembre 2020, le tonnage d'emballages collectés a augmenté de 13 % alors que le tonnage d'ordures ménagères résiduelles continue de baisser (-3,5%) pour atteindre 66 570 tonnes
- au 1<sup>er</sup> avril 2020, les huit nouveaux marchés de gestions de déchets ont débuté pour une durée de 7 ans

#### **La prévention à la source**

Le Programme Local de Prévention des Déchets du Grand Nancy 2018-2020 traduit l'engagement de la Métropole du Grand Nancy en faveur de la prévention des déchets.

L'objectif poursuivi est une baisse de 10 % des Déchets Ménagers et Assimilés collectés par habitant en 2020 par rapport à l'année 2010 (conformément à la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte).

Pour atteindre cet objectif, le plan d'actions rassemble 90 actions autour de 3 grandes priorités :

- lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- réduire les déchets dès l'acte d'achat ;
- aller vers l'économie circulaire

En coordination avec les acteurs locaux, plusieurs actions ont été menées par le Grand Nancy sur le thème du gaspillage alimentaire en 2020 : mise à disposition des locaux Grand Nancy Entrepôts aux associations (Banque alimentaire, Restos du Cœur, Ordre de Malte), poursuite du dispositif d'accompagnement de la restauration collective au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation des enfants dans le cadre d'animations scolaires, poursuite du dispositif Gourmet Bag (pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration traditionnelle).

Un réseau de Repair Cafés (ateliers de co-réparation) se développe avec l'accompagnement de la MJC Lorraine et le soutien de la Métropole du Grand Nancy. Fin 2020, 13 Repair Cafés sont actifs.

A cause de la crise sanitaire, les Repair Cafés ont fonctionné sur moins de 5 mois en 2020 : 570 objets ont été pris en charge, soit près de 2 tonnes, avec un taux de réparation de 66 %.

Porté par le Métropole, [jedonnejetroque.grandnancy.eu](http://jedonnejetroque.grandnancy.eu) est un site internet collaboratif qui permet de donner ou de vendre à petit prix des objets dont on n'a plus l'utilité par le biais d'annonces géolocalisées.

Le compostage individuel permet de détourner de la collecte et du traitement plus de 100 kg/foyer/an de biodéchets.

Le compostage partagé est l'une des deux solutions proposées aux 70 % de Grands Nancéiens résidant en habitat collectif, avec le lombricompostage (depuis le début de l'opération en 2011, 669 foyers/entreprises/écoles ont été équipées d'un lombricomposteur et 151 sites de compostages partagés fonctionnent fin 2020)

### **Les équipements de collecte des déchets**

Le nombre de bacs ordures ménagères augmente en 2020 en raison du passage d'une collecte bihebdomadaire à hebdomadaire pour les ordures ménagères sur les communes de la Métropole hors Nancy. Cette baisse de fréquence a rendu nécessaire une augmentation de conteneurs à certains endroits.

En ce qui concerne les bacs destinés aux emballages recyclables, leur augmentation est due à l'extension des consignes de tri aux plastiques au 1<sup>er</sup> novembre 2020 qui a nécessité d'augmenter les capacités de stockage dans les immeubles collectifs.

Les écosacs sont distribués une fois par an à domicile selon la composition du foyer.

Aux équipements individuels s'ajoutent les équipements collectifs que sont les points d'apport volontaire de surface, semi-enterrés ou enterrés, leur nombre a augmenté de 2,11 % entre 2019 et 2020.

### **La collecte des déchets**

La quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée est en baisse depuis plusieurs années sauf en 2018 où elle augmente faiblement (+0,84 %), augmentation conjoncturelle au niveau national. Cette baisse est notamment à mettre en lien avec les actions de réduction à la source des déchets (arrêt de la collecte des déchets verts présentés avec les ordures ménagères au 1er janvier 2016, poursuite des opérations de sensibilisation des habitants...) mais également avec l'extension des consignes de tri à tous les plastiques en novembre 2020.

La quantité de verre collectée baisse en 2020 (-1,5%) du fait de la Covid.

La quantité de papier collectée diminue de 18,8 % en 2020 par rapport à 2019, cette baisse est constatée depuis plusieurs années en raison notamment des changements d'habitude ( dématérialisation par exemple).

Les emballages collectés en 2020 augmentent de 13 % par rapport à 2019. Cette augmentation est due en partie à l'extension des consignes de tri à tous les plastiques au 1<sup>er</sup> novembre 2020 (pour les mois de novembre et décembre 2020, les tonnages collectés ont augmenté respectivement de 28,6 % et 45,6 %). Une augmentation importante est attendue pour 2021 puisque les nouvelles consignes de tri seront en place sur l'année complète.

En 2020, les entrées sur les 9 déchetteries du Grand Nancy ont diminué de 24,4 % par rapport à 2019 ; ce chiffre est en nette baisse du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des déchetteries lors du premier confinement ( seule celle de Nancy a continué à accueillir les professionnels). Le tonnage collecté en déchetteries (41 871 tonnes) est stable par rapport à 2019 (+ 0,75 %).

Au total, ce sont 127 374 tonnes de déchets qui ont été collectées en 2020, soit une diminution de 2,19 % par rapport à 2019.

### **Le traitement des déchets**

Les déchets collectés sont valorisés par :

- la valorisation énergétique (incinération) : 57% des tonnages traités ;
- la valorisation matière : 30 % des tonnages traités ;
- l'enfouissement : il représente 13 % des tonnages traités.

### **La communication**

Afin de sensibiliser et d'informer les usagers, la Métropole met en œuvre différentes actions : éditions de documents, campagnes thématiques, mobilisation de relais... notamment via :

- la Maison de l'Habitat et du Développement Durable qui a un rôle essentiel en matière de communication par l'accueil physique et téléphonique des usagers (plus de 16 000 contacts),

- les ambassadeurs de la prévention et du tri et les maîtres composteurs assurent la communication de terrain (en 2020, leurs actions de communication ont été directement impactées par la crise sanitaire, très peu de manifestations ont été maintenues et les visites de centre de valorisation ont été suspendues)
- les manifestations publiques organisées par le Grand Nancy (Jardins de Villes-Jardins de vie), par les communes, associations (Fête des plantes, Salon de l'Habitat....),
- les supports écrits : plaquettes d'information, les triconteurs de l'Environnement, destinés aux publics scolaires.

### **Les aspects financiers**

Le budget du service s'élève à 28,2 M€ en fonctionnement. Les dépenses d'investissements représentent 2,220 M€ dont 1,575 M€ sont consacrés à des prestations liées à la collecte et au traitement (acquisitions de bacs, conteneurs enterrés et semi-enterrés, ainsi que les travaux correspondant à leur implantation) et à la maintenance du centre de collecte de Ludres, 0,15 M€ concernent les travaux réalisés sur les déchetteries, 0,04 M€ pour les études et la communication et 0,47 M€ au remboursement du capital des emprunts inhérents à la collecte et au traitement des déchets.

En 2020, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères diminue légèrement de 10 % pour atteindre 6,71 % de la valeur du foncier bâti.

La redevance spéciale concerne près de 1 085 sites pour 945 conventions signées au 31 décembre 2020. Le montant de la redevance spéciale pour l'année 2020 s'élève à 2 040 202 €.

L'accès aux déchetteries des professionnels et communautés de communes a généré une recette de 232 222 €.

### **PROPOSITION**

Vu l'avis de la Commission élargie « Urbanisme opérationnel et patrimoine et Transition écologique », réunie le 3 novembre 2021, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

### **DELIBÉRATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 novembre 2021.

### **Extrait conforme**

Le Maire,  
  
Michel BREUILLE

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	05 novembre 2021
- Convocation distribuée le :	05 novembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	19 novembre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	17 décembre 2021

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME MALARY, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME CREUSOT à MME CADET
- MMEDROUVILLE à MME LOZINGUEZ
- MME MENZRI à MME HOUSSIN
- M HOFFER à MME MALARY

**ABSENT**

- M. Kamal EL JAOUHARI

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. Jacky THOUVENIN

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**